

Date de Convocation	L'an deux mille onze
15/04/2011	Le vendredi 22 avril 2011 à 20 heures 30
	Le Conseil municipal
Date d'affichage	légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
15/04/2011	sous la présidence de M. CADENNES, Maire
	Etaient présents: Mrs MASURIER-CANU-CHANOIS-AUTIER-TRIVES-PIERRE-SPENNEL-Mme THEBAULT.
En exercice	11
Présents	09
Votants	10
	Formant la majorité des membres en exercice
	Absents: P.LETELLIER – P.GRAVIER (pouvoir à JP.SPENNEL)
	M. CANU a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 :

Lecture est faite du compte administratif 2010 dont les résultats sont les suivants :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 262.770,90 euros

Dépenses : 173.856,76 euros

Section d'investissement :

Recettes : 213.276,57 euros

Dépenses : 95.897,40 euros

Excédent de clôture en fonctionnement : 88.914,14 euros

Excédent de clôture en investissement : 117.379,17 euros

Soit un excédent total de 206.293,31 euros.

Le conseil municipal, en dehors de la présence de M. le Maire et sous la présidence de M. PIERRE, a adopté à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2010.

AFFECTATION DU RESULTAT 2010:

Le conseil municipal décide d'affecter en section d'investissement le résultat de la section de fonctionnement pour le financement des investissements 2011 pour un montant de 88.914,14 €.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2011 :

M. le Maire présente le Budget Primitif suivant :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 289.460 €, et en investissement à 569.511 €.

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes :

- Monuments et Sites de l'Eure	50 €
- Association des anciens combattants	150 €
- Comité des fêtes	1800 €
- Coopérative scolaire	580 €
- Association Entre les lignes	500 €
- ASALF	300 €
- Téléthon	150 €
- Association la Frégate	150 €
- Fondation du patrimoine	350 €

Parmi les investissements, ont été votés la tranche d'enfouissement des réseaux reine blanche, la pose d'un éclairage public ruelle du mont panier, la création d'un terrain de sport, la pose d'un ralentisseur à Saint Paer, un fléchage des entreprises communales, la réfection de l'assainissement de l'école, la pose de menuiseries à l'école, des aménagements de sécurité et l'extension de la cuisine de la salle des fêtes. Ces investissements se réaliseront sur 2 années.

Le Conseil Municipal a décidé, avec 1 voix contre (M.PIERRE), d'augmenter les taux des 4 taxes communales de 1,5% correspondant à l'évolution des prix 2010 (source INSEE)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2011.

ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE :

La Fondation du Patrimoine a pour mission la sauvegarde et la préservation du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques, c'est-à-dire ni classé ni inscrit. Pour ce faire, elle accorde son label à des propriétaires privés détenteurs d'un bien particulièrement représentatif du patrimoine local, afin de leur permettre une défiscalisation de 50% voire 100% du montant des travaux de restauration.

Pour pouvoir accorder son label, elle a l'obligation d'accorder pour chaque dossier une subvention d'au minimum 1% du montant des travaux.

Dans ce cadre, et à l'initiative de l'ASALF, elle propose un partenariat avec les communes de la vallée de la lévrière. Chaque commune peut décider du montant de la subvention.

Cela suppose également l'adhésion de la commune à la fondation soit 50 € par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer à la fondation du patrimoine et de signer une convention de partenariat en versant une subvention de 300 € pour 2011.

QUESTIONS DIVERSES :

- Déviation Gisors: la VC reliant St Denis à Gisors sera fermée à compter du 30 juin pendant 9 mois.

- Eclairage public : il est décidé la fermeture de l'éclairage public à 1h du matin en été.

- Assainissement : M.PIERRE rappelle la demande de M.DUTOICT concernant le ruissellement des eaux pluviales dans sa propriété. Il lui est rappelé que ce problème est connu depuis longtemps parmi les travaux à réaliser et sera chiffré par un bureau d'études.

- Rétrécissement d'un chemin rural : le chemin en face l'entrée des Maunys sera entretenu régulièrement pour éviter son rétrécissement.

- Chemin rural : la Mairie a été saisie d'une demande de rachat du chemin rural longeant la propriété de M.LAVENU à Launay

- Conseil d'Etat : M. PIERRE rappelle une jurisprudence du conseil d'Etat confirmant l'inscription à l'ordre du jour par le Maire d'une question qu'un conseiller municipal souhaite aborder. M. le Maire répond que ces questions pouvaient être traitées en questions diverses.

- Ball trap de la Rapée : il a été constaté une augmentation de la nuisance sonore. Le gérant, M.AUVRET, va organiser une matinée portes ouvertes pour présenter les activités du stand de tir.

- Correspondant défense : une réunion était organisée le 14 avril dernier.

La séance est levée à 23h10.